

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que l'Etat marocain représenté par son ministre des Finances et de la Privatisation M. Fathallah Oualalou, a déclaré le 10 juillet 2007, avoir cédé sur le marché de blocs, le 2 juillet 2007, 35.163.814 actions Maroc Telecom, au cours unitaire de 130,00 DH, franchissant à baisse le seuil de participation de 33,33% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, l'Etat marocain détient 263.728.605 actions Maroc Telcom, soit 30% du capital de ladite société.

Contact CDVM :
Tel : 037 68 89 27
E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma